



Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires par apprentissage

■ CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un CAP ou d'un BEP
- Sortir de 3ème (Autres origines examinées au cas par cas)
- Etre âgé de 16 à 25 ans, ou avoir 15 ans à l'issue d'une classe de 3ème
- Signer un contrat avec un maître d'apprentissage agréé.

■ ORGANISATION DE LA FORMATION

- Enseignement en alternance sur 2 ou 3 ans :

	Semaines en CFA	Semaines en entreprises
1 ^{ère} année	17	30
2 ^{ème} année	20	27
3 ^{ème} année	20	27

- Statut de l'apprenti :

L'apprenti est salarié de l'entreprise et bénéficie des avantages liés au contrat de travail
 Salaire en fonction du SMIC (en fonction des conventions collectives) :

	- de 18 ans	18 - 21 ans	+ de 21 ans
1 ^{ère} année	25%	41%	53%
2 ^{ème} année	37%	49%	61%
3 ^{ème} année	53%	65%	78%

Avantages financiers pour le maître d'apprentissage (variables selon la politique régionale)
 Aide au transport pour les déplacements du domicile au CFAA, formation gratuite

■ POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA Services en Espace Rural
- BTS
- Certificat de spécialisation

■ DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Technicien de services (développement, mise en place de projets...)
- Employé d'entreprises de services, de collectivités et de structures touristiques en milieu rural
- Employé d'organisme d'accueil
- Accès aux concours de la fonction publique territoriale et aux carrières médicales et paramédicales (avec dispense)



■ CONTENU DE LA FORMATION

• Modules d'Enseignement général

MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

MG2 : Langue et cultures étrangères

MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi

MG4 : Culture scientifique et technologique

• Modules d'Enseignement professionnel

MP1 : Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux

MP2 : Contexte des activités de service

MP3 : Organisation d'une intervention de services à la personne

MP4 : Communication en situation professionnelle

MP5 : Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne

MP6 : Conception d'une offre de services

MAP : Module d'Adaptation Professionnelle

■ OBTENTION DU DIPLÔME

Contrôle en cours de formation (CCF) : 50% et 4 épreuves terminales (50%)

Diplôme national de niveau IV :

Baccalauréat Professionnel « Services aux Personnes et aux Territoires »

■ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Antenne du Centre de Formation d'Apprentis Agricoles du Jura

410 montée Gauthier Villars - BP 50320 - 39015 Lons-le-Saunier Cedex

Tél. 03.84.47.16.77 - Fax. 03.84.24.46.13 - Mél. antenne.mancy.cfaa.jura@educagri.fr